

# *Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton*

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANCOIS-XAVIER-DE-BROMPTON  
COMTÉ DE JOHNSON**

Lundi, le 04 avril 2011 sous la présidence du maire, Monsieur Claude Sylvain, séance ordinaire du Conseil municipal de Saint-François-Xavier-de-Brompton, tenue au lieu habituel. La réunion débute à 19h00.

Sont présents Madame la conseillère : Manon Jolin  
Messieurs les conseillers : Gérard Messier  
Adam Rousseau  
Yvon Larochelle  
Michel Frappier  
Yves Jolin

Ainsi que la directrice générale  
et secrétaire-trésorière : Sylvie Champagne

Il y a 25 personnes présentes à cette séance.

\*\*\* Cette séance du conseil municipal est enregistrée pour les fins de rédaction du procès-verbal.

\*\*\* **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire, Claude Sylvain, souhaite la bienvenue à tous.

\*\*\* La réunion débute par un moment de réflexion, lequel texte est lu par Monsieur le conseiller Gérard Messier.

\*\*\* **RÉGULARITÉ CONVOCATION ET CONSTAT DE QUORUM**

La régularité de la convocation et le quorum du conseil ayant été constatés par le maire, la séance est déclarée par ce dernier régulièrement ouverte.

**PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

\*\*\* Réflexion

1.0 Ouverture de la session et mot de bienvenue du maire;

2.0 Régularité convocation et constat de quorum;

3.0 Adoption de l'ordre du jour;

4.0 Procès-verbal :

4.1 Adoption du procès-verbal du 07 mars 2011;

Info 4.2 Suivi du procès-verbal du 07 mars 2011;

5.0 MRC :

Info 5.1 Suivi de la rencontre du 16 mars 2011;

6.0 Correspondance:

6.1 Demande de commandite des Amis de la Fondation du C.H.U.S.;

6.2 Soirée bénéfique de l'Association pour la protection du Lac;

6.3 Résolution d'appui – développement éolien;

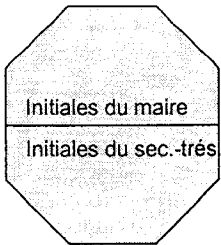
6.4 Demande d'aide financière du comité de la restauration des grandes orgues;

6.5 Adoption du bordereau de correspondance;

7.0 Administration générale :

7.1 Autorisation pour prélever un montant de 3 218,00\$ de la réserve 2002-16 – Part 2011 de la Fromagerie SQAÉ;

7.2 Mandat de saisie biens meubles pour taxes municipales impayées et certificat du maire;



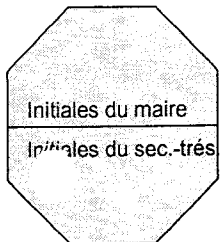
## ***Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton***

- 7.3 Congrès annuel de l'ADMQ;
- 7.4 Chambre de commerce régionale de Windsor;
- 7.5 Appels d'offre sur invitation – rénovations bureau municipal;
- 7.6 Avis de motion de l'adoption d'un règlement concernant les règles de régie interne des sessions du conseil;
- 7.7 Activités de fonctionnement à des fins fiscales au 31 mars 2011;
- 8.0 Période de questions (15 minutes);
- 9.0 Sécurité publique:
  - 9.1 Embauche d'un pompier à temps partiel sur appel;
- 10.0 Travaux publics :
  - 10.1 Nomination de Monsieur Bruno Mathieu à titre de chef d'équipe – travaux publics;
  - 10.2 Employé d'été;
  - 10.3 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local – reddition de comptes 2010;
  - 10.4 Programme d'amélioration du réseau routier local – subvention du député;
  - 10.5 Soumissions – balayage de rues;
  - 10.6 Soumissions – abat poussière;
- 11.0 Hygiène du milieu :
- 12.0 Aménagement, urbanisme et développement :
  - 12.1 Nomination de Monsieur Jocelyn Leroux à titre d'inspecteur en bâtiment, en environnement et aux travaux publics;
  - 12.2 Remboursement 2011 – programme de revitalisation;
  - 12.3 Plan de diversification et de développement de la MRC;
  - 12.4 Projet Escouade verte 2011;
  - 12.5 Demande MDDEP – autorisation pour l'aménagement d'une nouvelle rue avec le service d'égout sanitaire sur le lot 4 100 702 du cadastre du Québec;
- 13.0 Loisirs et culture:
  - 13.1 Plaisirs d'hiver;
  - 13.2 St-Jean (Fête Nationale) 2011;
  - 13.3 Permis de boisson – St-Jean (Fête Nationale) 2011;
  - 13.4 Autorisation – parade de la St-Jean (Fête Nationale) 2011;
  - 13.5 Demande de surveillance policière – St-Jean (Fête Nationale) 2011;
  - 13.6 Adhésion au Conseil Sport Loisirs pour l'année 2011-2012;
  - 13.7 Achat de tables pour le centre communautaire France-Gagnon-Laprade;
  - 13.8 Journée de l'arbre organisée par le Club Optimiste;
  - 13.9 Avis de motion de l'adoption d'un règlement décrétant les coûts d'inscription du service d'animation estivale;
  - 13.10 Avis de motion de l'adoption d'un règlement décrétant les coûts d'inscription aux activités de balle-molle mixte pour les jeunes de 5 à 16 ans;
- 14.0 Comptes soumis pour approbation;
- 15.0 Affaires nouvelles :
- 16.0 Période de questions (15 minutes);
- 17.0 Ajournement ou levée de la séance;

### **058-04.2011 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Frappier, appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Messier et adopté à l'unanimité des conseillers que la directrice générale soit exemptée de faire la lecture de l'ordre du jour compte tenu que chacun des membres du conseil a reçu copie du document ;

**QUE** le point 6.2 «Soirée bénéfice de l'Association pour la protection du Lac» soit retiré ;



## ***Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton***

**QUE** le sujet «Sel de déglaçage – contrat MTQ» soit traité au point 10.7 ;

**ET QUE** l'ordre du jour soit adopté avec le point «Affaires nouvelles» ouvert.

**ADOPTION : 6 POUR**

### **059-04.2011 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 07 MARS 2011**

**CONSIDÉRANT QUE** chacun des membres du conseil a reçu copie du procès-verbal du 07 mars 2011 avant ce jour et déclare en avoir pris connaissance;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Gérard Messier, appuyé par Monsieur le conseiller Yves Jolin et adopté à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal du 07 mars 2011 soit adopté tel que déposé.

**ADOPTION : 6 POUR**

\*\*\*

### **SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 07 MARS 2011**

La directrice générale fait un résumé des dossiers selon le procès-verbal de la séance du 07 mars 2011 : politique de gestion contractuelle 2011-02 et transfert d'une demande d'un citoyen à l'inspecteur en bâtiment, environnement et aux travaux publics.

\*\*\*

### **SUIVI DE LA RENCONTRE - MRC**

Monsieur le maire, Claude Sylvain, résume certains dossiers suite à la séance du 16 mars 2011 de la MRC : Centre de santé et services sociaux, présentation du plan de transport collectif 2011, plan d'urbanisme, rapport annuel d'activités en sécurité incendie, pacte rural et période de questions.

### **060-04.2011 DEMANDE DE COMMANDITE DES AMIS DE LA FONDATION DU C.H.U.S.**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal a pris connaissance de la demande de l'association « Les amis de la Fondation du C.H.U.S. » quant à la 6<sup>e</sup> édition du tournoi de golf ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Adam Rousseau, appuyé par Monsieur le conseiller Michel Frappier et adopté à l'unanimité des conseillers d'autoriser la location à titre gratuit du centre communautaire France-Gagnon-Laprade pour l'activité du 18 juin 2011 ;

**QUE** la municipalité assume les frais d'entretien ménager ;

**ET QUE** cette résolution soit transmise au président de cette association et à la gestionnaire du centre communautaire France-Gagnon-Laprade.

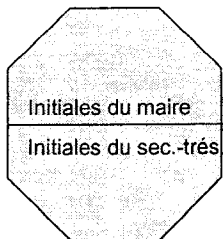
**ADOPTION : 6 POUR**

\*\*\*

### **SOIRÉE BÉNÉFICE DE L'ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DU LAC**

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

### **061-04.2011 RÉOLUTION D'APPUI – DÉVELOPPEMENT ÉOLIEN**



## ***Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton***

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal a pris connaissance de la correspondance du 28 février 2011 de la municipalité de Saint-Cyprien de Napierville ;

**CONSIDÉRANT QUE** deux projets éolien ont pris naissance sur les territoires des municipalités de Saint-Valentin/Saint-Paul-de-l'île-aux-Noix et de Saint-Cyprien-de-Napierville, après que l'appel d'offre de services eut été accepté par Hydro-Québec ;

**CONSIDÉRANT QUE** ces municipalités sont favorables à la filière éolienne mais que tout projet ne peut se faire n'importe où, n'importe comment et surtout pas en les imposant aux communautés,

**CONSIDÉRANT QUE** le critère d'acceptabilité sociale, pourtant fondamental à la filière éolienne, n'a aucunement été respecté dans les dossiers qui les préoccupent / à savoir :

- Projet éolien à Saint-Valentin de 21 éoliennes industrielles de 139 mètres (450 pieds) là où vit une population de 472 habitants et installées à 750 mètres des habitations.
- Projet éolien autochtone à Saint-Cyprien-de-Napierville de 8 méga éoliennes de 146.5 mètres (483 pieds), projet octroyé à la Kanawake Sustainable Energies malgré le refus des élus municipaux.
- Projet d'une ligne électrique de 120 KV de 25 pylônes allant à l'encontre de la volonté de 70 agriculteurs.

Ces trois projets étant prévus en zones habitées et sur les meilleures terres agricoles du Québec classée 1 et 2.

**CONSIDÉRANT QUE** l'implantation de parc éolien industriel n'a pas sa place en zone habitée ni sur les meilleures terres agricoles du Québec,

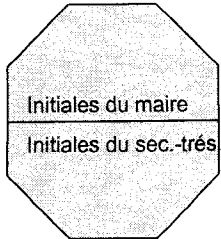
**CONSIDÉRANT QU'**Hydro-Québec n'a pas tenu compte des objections maintes fois exprimées par les élus municipaux de Saint-Cyprien-de-Napierville en octroyant, sans leur autorisation, un contrat de 8 méga éoliennes à la Kanawake Sustainable Energies, créant ainsi un précédent inacceptable et dangereux pour la démocratie municipale,

**CONSIDÉRANT QUE** par ce geste, Hydro-Québec, a délibérément créé une situation conflictuelle possible qu'engendrera cette incursion autochtone en sol non autochtone sans l'appui de la population touchée,

**CONSIDÉRANT** être conjointement en mesure d'attester que ces projets soulèvent la grogne au sein des populations touchées, en plus de créer de lourdes inquiétudes au sein des conseils municipaux impliqués,

**CONSIDÉRANT QU'**étant désormais plus informés et conscients des répercussions négatives reliées à l'implantation d'éoliennes en milieux habités, ces municipalités sont en mesure de s'inquiéter des impacts négatifs tant économiques, environnementaux que sociaux que ces implantations ne manqueront pas de créer sur leurs territoires montérégiens,

**CONSIDÉRANT QUE** ces états de fait sont inacceptables et qu'ils s'avèrent une atteinte directe aux principes fondamentaux de démocratie et de souveraineté des municipalités,



## **Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Frappier, appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Messier et adopté à l'unanimité des conseillers :

**QUE** la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton adopte la présente résolution en appui aux municipalités de Saint-Paul-de-l'île-aux-Noix, Lacolle, Saint-Blaise-sur-Richelieu, Saint-Cyprien-de-Napierville et Saint-Jacques-le-Mineur afin de demander au gouvernement de faire marche arrière dans l'élaboration des trois projets ci-haut mentionnés et de les abandonner ou de les relocaliser ailleurs au Québec en milieu non habité et non agricole.

**ADOPTION : 6 POUR**

**062-04.2011 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – COMITÉ DE LA RESTAURATION DES GRANDES ORGUES**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal a pris connaissance de la correspondance du 24 mars 2011 quant à une demande d'aide financière pour l'organisation du Concert Printemps du 17 avril 2011 pour le 100<sup>e</sup> anniversaire de l'installation de l'orgue à l'église de la municipalité ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Frappier, appuyé par Monsieur le conseiller Yves Jolin et adopté à l'unanimité des conseillers qu'un don de 200,00\$ à titre de contribution pour l'année 2011 soit versé au Comité de la restauration des grandes orgues de l'église de la municipalité.

**ADOPTION : 6 POUR**

**063-04.2011 ADOPTION DU BORDEREAU DE CORRESPONDANCE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gérard Messier, appuyé par Madame la conseillère Manon Jolin et adopté à l'unanimité des conseillers de prendre acte du bordereau de correspondance du 28 février au 25 mars 2011.

**ADOPTION : 6 POUR**

**064-04.2011 AUTORISATION POUR PRÉLEVER UN MONTANT DE 3 218,00\$ DE LA RÉSERVE 2002-16 – PART 2011 DE LA FROMAGERIE SQAÉ**

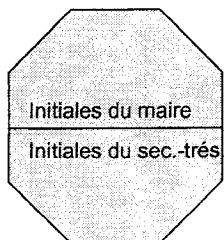
**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton, par son règlement 2002-16, a créé une réserve financière ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Yvon Larochelle, appuyé par Monsieur le conseiller Yves Jolin et adopté à l'unanimité des conseillers d'autoriser le retrait d'un montant de 3 218,00\$ représentant la part de la Fromagerie aux travaux de la SQAÉ pour l'année 2011, soit 20,5 % de la facture 2011 de la SQAÉ;

**ET QUE** ce montant soit prélevé de la réserve financière 2002-16.

**ADOPTION : 6 POUR**

**065-04.2011 MANDAT DE SAISIE BIENS MEUBLES POUR TAXES MUNICIPALES IMPAYÉES ET CERTIFICAT DU MAIRE**



## **Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton**

**CONSIDÉRANT QUE** la directrice générale informe les membres du conseil municipal que quatre (4) dossiers font défaut de paiement de taxes ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Madame la conseillère Manon Jolin, appuyé par Monsieur le conseiller Yvon Larochelle et adopté à l'unanimité des conseillers d'autoriser le maire, Monsieur Claude Sylvain, à signer les brefs de saisie pour ces dossiers ;

**ET** de mandater l'étude Carbonneau, Morin, s.e.n.c. à procéder, à moins de règlement avant la transmission au huissier de chacun de ces dossiers.

**ADOPTION : 6 POUR**

**066-04.2011 CONGRÈS ANNUEL DE L'ADMQ**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Frappier, appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Messier et adopté à l'unanimité des conseillers d'autoriser la directrice générale à participer au congrès annuel de l'ADMQ tenu à Québec les 08, 09 et 10 juin 2011 ;

**QUE** les frais d'inscription de 512,66\$ incluant les taxes soient assumés par la municipalité et que les frais afférents lui soient remboursés, selon le budget autorisé.

**ADOPTION : 6 POUR**

**067-04.2011 CHAMBRE DE COMMERCE RÉGIONALE DE WINDSOR**

Il est proposé par Madame la conseillère Manon Jolin, appuyé par Monsieur le conseiller Adam Rousseau et adopté à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton renouvelle sa carte de membre de la chambre de commerce régionale de Windsor au montant de 91,14\$ incluant les taxes pour l'année 2011.

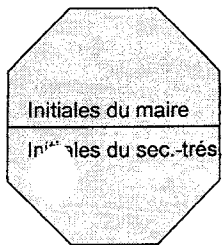
**ADOPTION : 6 POUR**

**068-04.2011 APPEL D'OFFRE SUR INVITATION – RÉNOVATIONS DU BUREAU MUNICIPAL**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil juge à propos de demander des soumissions pour effectuer certains travaux de rénovations en référence au règlement d'emprunt 2007-77 ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Adam Rousseau, appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Messier et adopté à l'unanimité des conseillers de lancer un appel d'offres sur invitation écrite pour les travaux de rénovations du bureau municipal, à savoir :

- réaménagement du bureau de l'adjointe afin d'inclure le futur bureau de l'inspecteur en bâtiment, en environnement et aux travaux publics ;
- réaménagement du bureau de la directrice générale ;
- réaménagement de la réception ;
- aménagement du bureau du maire ;
- aménagement du portique d'entrée ;
- aménagement du bureau vacant au sous-sol ;
- déplacement d'une cloison près du bureau du maire ;
- aménagement d'une toilette au rez-de-chaussé ;



## **Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton**

- réaménagement du service café ;
- réaménagement d'une section de rangement pour photocopieur, télécopieur et serveur ;
- électricité ;
- climatisation, ventilation et contrôle ;
- lien téléphonique et informatique ;
- couvre-plancher ;
- peinture ;

**D'**inviter par écrit les compagnies indiquées dans le document identifié « Liste des compagnies à inviter à soumissionner pour les travaux de rénovations du bureau municipal » ;

**DE** mandater Monsieur Pierre Sirois à préparer les plans et devis selon les travaux ci-dessus mentionnés ;

**ET D'**autoriser que les frais de Monsieur Sirois au montant de 75,00\$ soient assumés par le règlement 2007-77 décrétant un emprunt n'excédant pas 420 000,00\$ pour l'acquisition d'un camion citerne, transformations de l'hôtel de ville et de la caserne et des honoraires professionnels.

**ADOPTION : 6 POUR**

\*\*\* Monsieur le maire définit le règlement 2007-77. Le solde non dépensé à ce règlement est d'environ 24 000\$. Les entreprises invitées sont de la municipalité.

### **069-04.2011 AVIS DE MOTION DE L'ADOPTION D'UN RÈGLEMENT CONCERNANT LES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE DES SESSIONS DU CONSEIL**

Monsieur le conseiller Gérard Messier donne avis de motion qu'à une prochaine séance, sera présenté pour adoption un règlement établissant les règles de régie interne des sessions du conseil.

\*\*\* Monsieur le maire ajoute que le règlement à être modifié date de 1995.

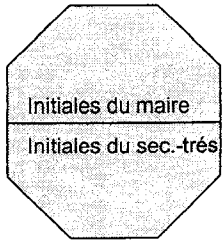
### **\*\*\* ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES AU 31 MARS 2011**

Le conseil municipal prend connaissance de l'état de l'état des activités de fonctionnement à des fins fiscales au 31 mars 2011 ; lequel est résumé par la directrice générale. Les revenus sont de 1 592 978,78\$, les dépenses de 467 646,03\$ et les immobilisations de 3 444,37\$ pour un excédent de 1 121 888,38\$ après 3 mois d'opération.

### **\*\*\* PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire invite les personnes présentes demeurant dans les rangs 6 ou 7 à poser leurs questions lors de l'item 10.4.

1<sup>e</sup> Monsieur Clément Chamberland demande le montant de la taxe d'essence ? Monsieur le maire répond qu'un montant d'environ 724 000\$ a été annoncé. Monsieur Chamberland demande si la municipalité peut s'attendre à recevoir 250 000\$ cette année des carrières sablières ? Monsieur le maire répond affirmativement. Monsieur Chamberland demande si un montant a été partagé avec Windsor ? Monsieur le maire répond que ce n'est pas partagé à date. Des discussions s'en suivent.



## ***Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton***

2<sup>e</sup> Monsieur Ghislain Ostiguy demande s'il peut obtenir un 2<sup>e</sup> avis concernant une décision du contrôleur de chiens. Monsieur le maire invite Monsieur Ostiguy à discuter de son dossier après la séance.

### **070-04.2011 EMBAUCHE D'UN POMPIER À TEMPS PARTIEL SUR APPEL**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yvon Larochelle, appuyé par Monsieur le conseiller Adam Rousseau et adopté à l'unanimité des conseillers que Monsieur Martin Labonté soit embauché à titre de pompier à temps partiel sur appel pour le service de protection contre les incendies de la municipalité selon la recommandation du directeur incendie.

**ADOPTION : 6 POUR**

### **071-04.2011 NOMINATION DE MONSIEUR BRUNO MATHIEU A TITRE DE CHEF D'ÉQUIPE – TRAVAUX PUBLICS**

**CONSIDÉRANT QUE** le poste de chef d'équipe – travaux publics est devenu vacant le 07 septembre 2010;

**CONSIDÉRANT QU'**en date du 07 septembre 2010, Monsieur Bruno Mathieu détient un poste de salarié permanent saisonnier au sein de la municipalité à titre de camionneur;

**CONSIDÉRANT QUE** le poste de chef d'équipe – travaux publics a été affiché à l'interne et que suite à cet affichage, Monsieur Mathieu a posé sa candidature;

**CONSIDÉRANT QUE** Monsieur Mathieu cumule les fonctions de chef d'équipe – travaux publics depuis le 06 octobre 2010;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil est satisfait du travail de Monsieur Mathieu;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Yves Jolin, appuyé par Monsieur le conseiller Michel Frappier et adopté à l'unanimité des conseillers de confirmer Monsieur Bruno Mathieu au poste de chef d'équipe – travaux publics, selon l'application de la convention collective en vigueur et ce, rétroactivement au 23 mars 2011.

**ADOPTION : 6 POUR**

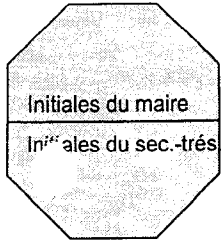
### **072-04.2011 EMPLOYÉ D'ÉTÉ**

Il est proposé par Madame la conseillère Manon Jolin, appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Messier et adopté à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal reconduise l'embauche de Monsieur Martin Leblond au poste d'employé temporaire pour l'entretien des terrains et bâtiments pour la saison 2011 pour une période de 23 semaines à 35 heures par semaine;

**ET** de confirmer le chef d'équipe- travaux publics, supérieur immédiat du titulaire de ce poste.

**ADOPTION : 6 POUR**

### **073-04.2011 PROGRAMME D'AIDE A L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL – REDDITION DE COMPTES 2010**



## ***Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton***

**CONSIDÉRANT QUE** le ministère des Transports a versé une compensation de 72 138,00\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2010;

**CONSIDÉRANT QUE** les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

**CONSIDÉRANT QUE** la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

**CONSIDÉRANT QU'**un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Frappier, appuyé par Monsieur le conseiller Yves Jolin et adopté à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

### **ANNEXE A- REDDITION DE COMPTES**

#### **ENTRETIEN D'ÉTÉ**

Systèmes de sécurité : signalisation, marquage, éclairage, dispositifs de retenue.

Chaussées : voies de circulation – balayage et ramassage des débris, surfaces de roulement, accotements en matériaux granulaires, entretien des fondations.

Système de drainage : nettoyage et creusage des fossés latéraux et/ou de décharges, entretien de la protection contre l'érosion des fossés et bassins, réparations des dalots, nettoyage des regards, des regards-puisards et des puisards, nettoyage des conduites fermées, ponceaux.

Abords de route : entretien des espaces verts, enlèvements des détritiques des espaces verts, tonte et fauchage, débroussaillage, abattage et émondage d'arbres, entretien des clôtures et des écrans antiéblouissement, entretien des parcs routiers et aires de repos, entretien des bordures et musoirs.

Pour un total d'entretien d'été : 166 568,41\$

#### **ENTRETIEN D'HIVER**

Viabilité hivernale : déneigement des routes, déglçage avec fondants et abrasifs des routes, déglçage mécanique, traitement des abrasifs, balisage.

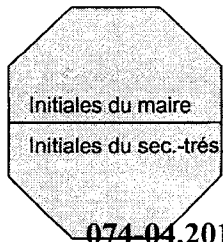
Pour un total d'entretien d'hiver : 175 016,64\$

Pour un grand total : 341 584,05\$

**ADOPTION : 6 POUR**

\*\*\*

Monsieur le maire ajoute que le ministère des Transports demande une vérification comptable.



## *Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton*

074-04.2011

### **PROGRAMME D'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL – SUBVENTION DU DÉPUTÉ**

**CONSIDÉRANT QUE** Monsieur Étienne-Alexis Boucher, député de Johnson, demande d'établir une liste de priorité des travaux routiers pour l'année 2011 dans le cadre du programme d'amélioration du réseau routier local ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Yvon Larochelle, appuyé par Madame la conseillère Manon Jolin et adopté à l'unanimité des conseillers que la priorité de voirie pour l'année 2011 soit :

- creusage de fossés et rechargement du rang 6 ouest sur environ 4,9 kilomètres;

**ADOPTION : 6 POUR**

\*\*\*

Monsieur le maire informe les personnes présentes que Monsieur Rouleau, ingénieur, a circulé sur différents chemins municipaux dont les rangs 6 et 7 en conditions de gel. Priorité est de creuser les fossés à partir de la route 249. Par la suite, des travaux de rechargement sont prévus. Des citoyens interviennent. Des discussions s'en suivent. En résumé, dès que le temps sera plus sec, l'équipe de voirie interviendra avec la niveleuse. Après la période de dégel, des travaux de creusage de fossés et rechargement sont prévus.

075-04.2011

### **SOUSSIONS – BALAYAGE DE RUES**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton a reçu 2 soumissions pour le balayage des rues ;

**CONSIDÉRANT QUE** le comité de voirie a analysé les propositions en comparant les coûts et les résultats des années antérieures ;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil a pris connaissance des recommandations du comité de voirie ainsi que du tableau identifiant les rues de la municipalité où le balayage doit être effectué ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Madame la conseillère Manon Jolin, appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Messier et adopté à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de service du 25 novembre 2010 de la compagnie Déneigement B. Boivin au tarif horaire de 80,00\$ excluant les taxes;

**ET QU'**un budget correspondant à vingt-sept (27) heures de travail soit respecté.

**ADOPTION : 6 POUR**

\*\*\*

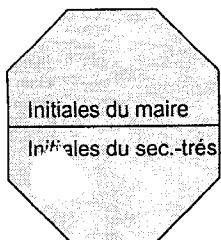
Monsieur le conseiller Yvon Larochelle tient à préciser que des démarches ont été faites avec la ville de Windsor. Cependant, compte tenu du tarif horaire, le conseil municipal a convenu que les travaux soient effectués par Déneigement B. Boivin.

076-04.2011

### **SOUSSIONS – ABAT POUSSIÈRE**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton a reçu 8 soumissions, dont quatre (4) pour du calcium liquide et quatre (4) pour de l'abat poussière en flocon ;

**CONSIDÉRANT QUE** le comité de voirie a analysé les propositions en comparant les coûts et les résultats des années antérieures;



## **Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil a pris connaissance des recommandations du comité de voirie ainsi que du tableau identifiant les chemins municipaux où l'abat poussière doit être épandu ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Frappier, appuyé par Monsieur le conseiller Yves Jolin et adopté à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de service du 15 mars 2011 de la compagnie Somavrac pour l'épandage d'environ 30 000 litres de chlorure de calcium liquide 35% au coût de 0,299\$ du litre, soit un montant de 8 970,00\$ excluant les taxes;

**D'accepter** l'offre de service du 31 janvier 2011 de la compagnie Sel Warwick pour l'achat de 7 ballots de calcium en flocon au coût de 408,00\$ chacun, soit un montant de 2 856,00\$ excluant les taxes.

**ADOPTION : 6 POUR**

\*\*\*

Monsieur le maire précise qu'un employé de voirie va accompagner le livreur lors de l'épandage du calcium liquide.

### **077-04.2011 SEL DE DÉGLAÇAGE – CONTRAT MTQ**

**CONSIDÉRANT** les termes de la résolution 309-09.2010 autorisant l'achat de 340 tonnes de sel de déglacage pour le contrat du MTQ ;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil est informé de la demande du chef d'équipe – travaux publics à l'effet que l'achat supplémentaire de sel de déglacage est nécessaire pour finaliser le contrat du MTQ ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Adam Rousseau, appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Messier et adopté à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'achat de 10 tonnes supplémentaires de sel de déglacage;

**ET QUE** cette dépense au coût de 92,47\$ la tonne soit assumée par le contrat 850780648 du MTQ.

**ADOPTION : 6 POUR**

\*\*\*

Monsieur le maire résume les dates du contrat du ministère des Transports.

\*\*\*

### **HYGIÈNE DU MILIEU**

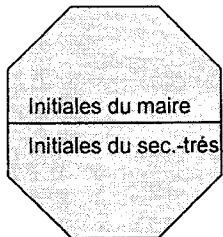
Aucun sujet n'est discuté.

### **078-04.2011 NOMINATION DE MONSIEUR JOCELYN LEROUX A TITRE D'INSPECTEUR EN BÂTIMENT, EN ENVIRONNEMENT ET AUX TRAVAUX PUBLICS**

**CONSIDÉRANT QUE** le poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement est devenu vacant le 07 septembre 2010;

**CONSIDÉRANT QUE** le poste a été affiché à l'interne et à l'externe;

**CONSIDÉRANT QUE** Monsieur Jocelyn Leroux a été embauché le 04 octobre 2010, selon les termes de la résolution 333-09.2010;



## ***Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton***

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil est satisfait du travail de Monsieur Leroux;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Yves Jolin, appuyé par Monsieur le conseiller Michel Frappier et adopté à l'unanimité des conseillers de confirmer Monsieur Jocelyn Leroux au poste d'inspecteur en bâtiment, en environnement et aux travaux publics, selon l'application de la convention collective en vigueur et ce, rétroactivement au 25 mars 2011.

**ADOPTION : 6 POUR**

### **079-04.2011 REMBOURSEMENT 2011 – PROGRAMME DE REVITALISATION**

**CONSIDÉRANT** les termes du règlement 2008-94 décrétant l'instauration d'un programme de revitalisation à l'égard de certains secteurs de la municipalité, lequel règlement est entré en vigueur le 10 juillet 2008;

**CONSIDÉRANT QUE** les propriétaires d'une nouvelle résidence construite au 192 de la rue Labbé bénéficient de ce programme pour la deuxième année;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Madame la conseillère Manon Jolin, appuyé par Monsieur le conseiller Michel Frappier et adopté à l'unanimité d'autoriser pour l'année 2011, le remboursement de 60% des taxes foncières, à savoir un montant de 800,70\$ aux propriétaires du 192 de la rue Labbé.

**ADOPTION : 6 POUR**

\*\*\* Monsieur le maire résume le règlement.

### **080-04.2011 PLAN DE DIVERSIFICATION ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA MRC**

**CONSIDÉRANT QUE** le gouvernement du Québec a annoncé son plan d'action gouvernemental à l'intention des municipalités affectées par la récession économique ;

**CONSIDÉRANT QU'**en décembre 2008, BRP annonçait la mise à pied de 980 employés, s'ajoutant aux 370 pertes d'emploi déjà annoncées en octobre ;

**CONSIDÉRANT QUE** la réduction de la production de BRP affectera plusieurs sous-traitants, laissant présager une perte supplémentaire de 300 emplois ;

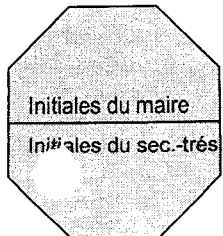
**CONSIDÉRANT** la nécessité de mettre en place un plan de diversification et de développement pour assurer le redressement économique ;

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC accepte de contribuer financièrement pour un minimum de 10% du montant total du contrat de diversification et de développement ;

**CONSIDÉRANT QUE** le contrat de diversification et de développement permet à la MRC de bénéficier du fonds d'aide aux municipalités en difficulté ;

**CONSIDÉRANT QU'**en janvier 2010, un contrat a été conclu entre le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, la MRC du Val-Saint-François et huit municipalités (Kingsbury, Lawrenceville, Canton de Melbourne, Racine, Richmond, Canton de Valcourt, Ville de Valcourt, Windsor) ;

**CONSIDÉRANT QUE** depuis la conclusion du contrat en janvier 2010, la situation de Saint-François-Xavier-de-Brompton s'est détériorée dû à la fermeture des Fenêtres



## **Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton**

Robert, ce qui rend maintenant la municipalité admissible au contrat de diversification et de développement ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Yvon Larochelle, appuyé par Madame la conseillère Manon Jolin et adopté à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton demande à la MRC du Val-Saint-François de faire partie intégrante du contrat de diversification et de développement et au gouvernement du Québec de la reconnaître à l'intérieur du contrat à être signée avec la MRC du Val-Saint-François ;

**ET** d'autoriser le maire, Monsieur Claude Sylvain, à signer le contrat amendé pour et au nom de la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton.

**ADOPTION : 6 POUR**

\*\*\*

Monsieur le maire résume les étapes amenant à cette résolution.

### **081-04.2011 PROJET ESCOUADE VERTE 2011**

**CONSIDÉRANT QUE** la Société de gestion des matières résiduelles du Val-Saint-François (SGMR) informe la municipalité du projet « Escouade verte »;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a participé à ce projet en 2010 avec la municipalité du Canton de Melbourne ;

**CONSIDÉRANT QUE** les sommes reçues, dans le cadre du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles, doivent servir au déploiement d'activités favorisant la valorisation des matières résiduelles;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Madame la conseillère Manon Jolin, appuyé par Monsieur le conseiller Yves Jolin et adopté à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton annonce son intérêt à participer au projet escouade verte 2011 ;

**QUE** l'embauche d'un étudiant pour l'été 2011 à titre d'éco-conseiller soit jumelé avec la municipalité du Canton de Melbourne, selon les termes de la résolution 2011-03-07.22 du conseil du Canton de Melbourne ;

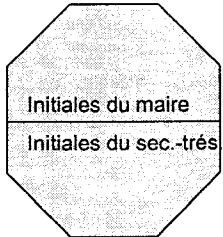
**QUE** la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton utilise les services de cet étudiant trois (3) jours par semaine pour une période à être déterminé à une date ultérieure ;

**QUE** cette dépense soit assumée par la « réserve matières résiduelles », laquelle dépense est prévue au budget 2011 ;

**ET QUE** cette résolution soit transmise à la SGMR du Val-Saint-François et au Canton de Melbourne.

**ADOPTION : 6 POUR**

### **082-04.2011 DEMANDE MDDEP – AUTORISATION POUR L'AMÉNAGEMENT D'UNE NOUVELLE RUE AVEC LE SERVICE D'ÉGOUT SANITAIRE SUR LE LOT 4 100 702 DU CADASTRE DU QUÉBEC**



## **Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton**

*Monsieur le maire, Claude Sylvain, demande que soit inscrit au procès-verbal qu'il a quitté la salle durant la discussion de ce dossier en comité de travail.*

**CONSIDÉRANT** les termes de la résolution 385-11.2010 déjà transmise au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs;

**CONSIDÉRANT QUE** des travaux d'aménagement d'une nouvelle rue (des Mésanges) et de prolongement du réseau d'égout sanitaire pour les terrains riverains sont projetés pour desservir des résidences futures;

**CONSIDÉRANT QU'**il s'agit d'un projet privé;

**CONSIDÉRANT QUE** ce projet ne contrevient à aucune des dispositions de la réglementation d'urbanisme de la municipalité et que le plan de lotissement est conforme;

**CONSIDÉRANT QUE** le réseau de la municipalité a les infrastructures nécessaires pour recevoir les eaux usées provenant de cette nouvelle rue;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Yvon Larochelle, appuyé par Monsieur le conseiller Yves Jolin et résolu à l'unanimité des conseillers (*Monsieur le maire, Claude Sylvain, mentionne qu'il pourrait avoir un quelconque intérêt dans ce sujet et en conséquence se retire de toute discussion et vote relativement à ce sujet*) que le conseil de la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton appuie la demande d'autorisation de Monsieur Claude Sylvain auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs pour l'aménagement de cette nouvelle rue avec les services d'égout sanitaires.

**ADOPTION : 6 POUR**

Monsieur le maire, Claude Sylvain, s'abstient de voter.

### **083-04.2011 PLAISIRS D'HIVER**

**CONSIDÉRANT** les termes de la résolution 037-02.2011 autorisant un budget de 500,00\$ dans le cadre des activités Plaisirs d'hiver ;

**CONSIDÉRANT QUE** le coût réel des activités est de 1 046,00\$;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Frappier, appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Messier et adopté à l'unanimité des conseillers d'accepter les frais de 1 046,00\$ pour les activités de Plaisirs d'hiver 2011 ; lesquelles dépenses sont assumées par le budget « parcs et terrains de jeux » ;

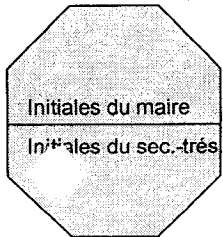
**DE** ratifier la dépense de 63,00\$ faite par Madame la conseillère Manon Jolin pour l'achat de sirop pour l'activité de tire sur la neige ;

**DE** ratifier la dépense de 26,00\$ faite par Monsieur le conseiller Adam Rousseau pour l'achat d'essence pour la préparation de l'anneau de glace ;

**ET** d'affecter la somme de 140,00\$ reçue des activités du Tournoi Hockey Bottines au profit des infrastructures loisirs de la municipalité.

**ADOPTION : 6 POUR**

### **084-04.2011 ST-JEAN (FÊTE NATIONALE ) 2011**



## ***Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton***

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil a pris connaissance de la résolution 09-03-11 1 du comité de la St-Jean quant à une demande de contribution financière adressée à la municipalité pour la tenue des activités de la St-Jean du 23 et 24 juin 2011 ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Yves Jolin, appuyé par Monsieur le conseiller Yvon Larochelle et adopté à l'unanimité des conseillers de verser un montant de 3 000,00\$ au comité de la St-Jean (Fête Nationale) 2011 ;

**D'autoriser** le comité de la St-Jean (Fête Nationale) 2011 :

- à tenir leurs activités au terrain de balle les 23 et 24 juin 2011 ;
- à organiser un feu de joie dans le cadre de l'activité du 23 juin 2011 au parc municipal ;
- à utiliser, à titre gratuit, le centre communautaire France-Gagnon-Laprade pour les activités du 23 et 24 juin 2011 ;

**D'autoriser** la directrice générale à signer la demande d'autorisation pour le feu d'artifice du 23 juin 2011 au terrain de balle, lequel est sous la responsabilité de la compagnie FAE Pyrotechnie ;

**D'autoriser** le débroussaillage du terrain appartenant à la municipalité utilisé antérieurement pour permettre du stationnement supplémentaire et que l'inspecteur en bâtiment, en environnement et aux travaux publics coordonne les travaux à être effectués ;

**D'autoriser** que la municipalité assume les frais reliés à la vidange des conteneurs, lesquels frais seront assumés par le poste budgétaire 02.701.50.522 Entretien des terrains et des parcs, pour l'année 2011 ;

**Qu'une** demande soit adressée au comité de la St-Jean 2011 à l'effet qu'un état des opérations financières soit déposé au conseil municipal ;

**ET QUE** cette résolution soit transmise au président du comité organisateur et à la gestionnaire du centre communautaire France-Gagnon-Laprade.

**ADOPTION : 6 POUR**

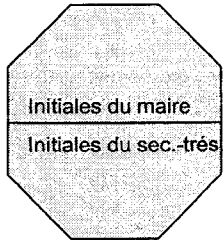
### **085-04.2011 PERMIS DE BOISSON - ST-JEAN (FÊTE NATIONALE ) 2011**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gérard Messier, appuyé par Monsieur le conseiller Michel Frappier et adopté à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton appuie et recommande l'émission du permis de boisson auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux concernant les activités de la St-Jean (Fête Nationale) 2011 du 23 et 24 juin 2011, lesquelles activités auront lieu au terrain de balle municipal durant ces 2 journées.

**ADOPTION : 6 POUR**

### **086-04.2011 AUTORISATION – PARADE DE LA ST-JEAN (FÊTE NATIONALE) 2011**

**CONSIDÉRANT** la procédure d'autorisation du réseau routier pour la tenue d'évènements spéciaux dont l'entretien de la route relève du Ministère des Transports du Québec;



## *Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton*

**CONSIDÉRANT** que le comité de la St-Jean (Fête Nationale) 2011 organise une parade d'une durée approximative de 1 heure, soit entre 10h30 et 11h30 le 24 juin 2011;

**CONSIDÉRANT QUE** le comité organisateur s'assure de la bonne coordination de cette parade en utilisant un système de communication, un nombre de bénévoles suffisants pour assurer la circulation et en demandant la présence d'une auto patrouille de la Sûreté du Québec;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Yvon Larochelle, appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Messier et adopté à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton appuie et recommande l'émission du permis par le Ministère des Transports pour la tenue de la parade de la St-Jean (Fête Nationale), édition 2011 selon les détails de la demande du permis d'évènements spéciaux ;

**ET QUE** cette résolution soit transmise au Ministère des Transports du Québec.

**ADOPTION : 6 POUR**

**087-04.2011**    **DEMANDE DE SURVEILLANCE POLICIÈRE - ST-JEAN (FÊTE NATIONALE) 2011**

**CONSIDÉRANT QUE** le comité organisateur de la St-Jean (Fête Nationale) 2011 demande que la municipalité fasse les démarches nécessaires auprès de la Sûreté du Québec afin d'obtenir les services de patrouilleurs lors des activités du 23 et 24 juin 2011 ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Yves Jolin, appuyé par Monsieur le conseiller Yvon Larochelle et adopté à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal appuie et recommande la présente demande du Comité de la St-Jean (Fête Nationale) 2011;

**ET QU'**une copie de la demande d'assistance financière soit transmise à la Sûreté du Québec compte tenu que l'horaire des activités est clairement détaillé.

**ADOPTION : 6 POUR**

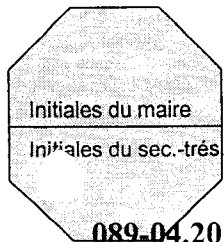
**088-04.2011**    **ADHÉSION AU CONSEIL SPORT LOISIRS POUR L'ANNÉE 2011-2012**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil a pris connaissance de la correspondance du 10 mars 2011 du Conseil Sport Loisir de l'Estrie quant à la campagne annuelle de « membership »;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Gérard Messier, appuyé par Monsieur le conseiller Yves Jolin et adopté à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton renouvelle son abonnement au Conseil Sport Loisir de l'Estrie pour l'année 2011-2012 et autorise le paiement de la cotisation annuelle de 100,00\$;

**ET QUE** Madame la conseillère, Manon Jolin et Monsieur le conseiller, Adam Rousseau soient désignés représentants de la municipalité aux activités corporatives du CSLE.

**ADOPTION : 6 POUR**



## ***Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton***

089-04.2011

### **ACHAT DE TABLES POUR LE CENTRE COMMUNAUTAIRE FRANCE-GAGNON-LAPRADE**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a reçu 2 soumissions pour le remplacement de 6 tables pliantes requises au centre communautaire France-Gagnon-Laprade ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Yvon Larochelle, appuyé par Madame la conseillère Manon Jolin et adopté à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'achat de 3 tables rondes et 3 tables rectangulaires en résine de la compagnie Després Laporte, selon les termes de leur soumission du 10 mars 2011, pour un montant de 1 030,52\$ incluant les taxes.

**ADOPTION : 6 POUR**

090-04.2011

### **JOURNÉE DE L'ARBRE ORGANISÉE PAR LE CLUB OPTIMISTE**

**CONSIDÉRANT** les termes de la résolution 036-02.2011 ;

**CONSIDÉRANT QUE** le Club optimiste de Saint-François, par sa demande verbale du 21 mars 2011, demande que soit ajustée la contribution de la municipalité pour l'organisation de cette activité ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Adam Rousseau, appuyé par Monsieur le conseiller Yves Jolin et adopté à l'unanimité des conseillers de modifier la résolution 036-02.2011 à l'effet qu'un montant de 150,00\$ soit versé au club optimiste de Saint-François pour l'activité de la journée de l'arbre au cours du mois de mai 2011.

**ADOPTION : 6 POUR**

091-04.2011

### **AVIS DE MOTION DE L'ADOPTION D'UN RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LES COÛTS D'INSCRIPTION DU SERVICE D'ANIMATION ESTIVALE**

Monsieur le conseiller Gérard Messier donne avis de motion qu'à une prochaine séance, sera présenté pour adoption un règlement décrétant les coûts d'inscription du service d'animation estivale.

Dispense de lecture du règlement est donné et le projet de règlement est remis à tous les membres du conseil municipal.

\*\*\*

Monsieur le maire explique la procédure lorsque le conseil municipal donne un avis de motion d'un règlement.

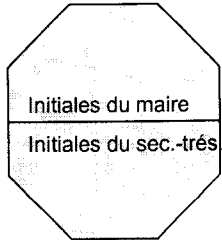
092-04.2011

### **AVIS DE MOTION DE L'ADOPTION D'UN RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LES COÛTS D'INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS DE BALLE-MOLLE MIXTE POUR LES JEUNES DE 5 À 16 ANS**

Monsieur le conseiller Adam Rousseau donne avis de motion qu'à une prochaine séance, sera présenté pour adoption un règlement décrétant les coûts d'inscription aux activités de balle-molle mixte pour les jeunes de 5 à 16 ans.

Dispense de lecture du règlement est donné et le projet de règlement est remis à tous les membres du conseil municipal.

### **COMPTES SOUMIS POUR APPROBATION**



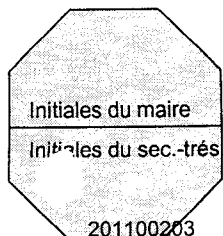
# *Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton*

## COMPTES À PAYER - CHÈQUES DU MOIS DE MARS

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N° fourn.	Nom	Description	Montant
201100144		4294		2011-03-10	37	HYDRO-QUEBEC	1 026,81 \$
201100145		4295		2011-03-01	51	BELL MOBILITE	160,80 \$
<b>Total des chèques</b>							<b>1 187,61 \$</b>

## COMPTES A PAYER EN DATE DU 07 AVRIL 2011

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N° fourn.	Nom	Description	Montant
201100146	4356		2011-04-05	15	SLIC		409,94 \$
201100147	4316		2011-04-05	17	COUTURE CELINE		545,00 \$
201100148	4334		2011-04-05	18	L'ETINCELLE		74,88 \$
201100149	4349		2011-04-05	21	RESSORTS CHARLAND		865,33 \$
201100150	4301		2011-04-05	24	BELL Canada		549,83 \$
201100151	4318		2011-04-05	30	DEPANNEUR RENALD MORIN		781,03 \$
201100152	4321		2011-04-05	34	FEDERATION QUEBECOISE		9,69 \$
201100153	4330		2011-04-05	37	HYDRO-QUEBEC		8 348,76 \$
201100154	4340		2011-04-05	41	PETITE CAISSE		146,00 \$
201100155	4342		2011-04-05	42	PIECES D'AUTO		44,35 \$
201100156	4363		2011-04-05	46	TRAITEMENT DB-O INC.		2 289,09 \$
201100157	4359		2011-04-05	53	SUPERIEUR PROPANE INC.		1 709,13 \$
201100158	4361		2011-04-05	54	TARDIF DIESEL INC.		439,75 \$
201100159	4299		2011-04-05	55	ASSOCIATION DES		512,66 \$
201100160	4309		2011-04-05	57	CHERBOURG		113,17 \$
201100161	4311		2011-04-05	58	COMITE DE LA ST-JEAN-		3 000,00 \$
201100162	4314		2011-04-05	59	COOP DES CANTONS,		91,63 \$
201100163	4300		2011-04-05	83	ATELIER LE K		27,32 \$
201100164	4302		2011-04-05	85	BLAIS SYLVIE		200,00 \$
201100165	4310		2011-04-05	89	CMP MAYER INC.		252,35 \$
201100166	4317		2011-04-05	112	CSST - COMMISSION		1 261,87 \$
201100167	4327		2011-04-05	124	GOODYEAR Canada INC.		1 330,73 \$
201100168	4343		2011-04-05	128	POMPES R. FONTAINE -		1 405,86 \$
201100169	4308		2011-04-05	131	CHAMBRE DE COMMERCE		91,14 \$
201100170	4313		2011-04-05	132	CONSEIL SPORT LOISIR		100,00 \$
201100171	4357		2011-04-05	151	SOCAN ( SOCIETE		202,23 \$
201100172	4303		2011-04-05	173	CABLE-AXION INC.		113,82 \$
201100173	4333		2011-04-05	185	LABORATOIRE		41,87 \$
201100174	4328		2011-04-05	201	GREAT WEST		2 055,89 \$
201100175	4348		2011-04-05	228	RESSORT DEZIEL INC.		1 616,76 \$
201100176	4344		2011-04-05	242	PUBLICATIONS DU		71,46 \$
201100177	4331		2011-04-05	257	ISOTECH		782,08 \$
201100178	4325		2011-04-05	275	FONDS INFORMATION		27,00 \$
201100179	4350		2011-04-05	276	REVENU DU Canada		2 703,69 \$
201100180	4346		2011-04-05	277	REGIMES DE RETRAITE ET		554,18 \$
201100181	4351		2011-04-05	278	REVENU DU QUEBEC		6 985,06 \$
201100182	4358		2011-04-05	279	SSQ - VIE		655,28 \$
201100183	4324		2011-04-05	280	FONDS DES PENSIONS		325,96 \$
201100184	4353		2011-04-05	300	SANI ESTRIE INC.		4 887,31 \$
201100185	4298		2011-04-05	306	ARÉO-FEU		1 865,26 \$
201100186	4335		2011-04-05	326	LETTRAGE WINDSOR		79,75 \$
201100187	4305		2011-04-05	330	CARTOUCHERIE (LA)		145,72 \$
201100188	4304		2011-04-05	344	CARQUEST WINDSOR		41,22 \$
201100189	4322		2011-04-05	462	FERME RICHARD ROULEAU		119,62 \$
201100190	4341		2011-04-05	484	PETROLES COULOMBE ET		7 030,31 \$
201100191	4329		2011-04-05	485	GROUPE AST (1993) inc.		85,44 \$
201100192	4360		2011-04-05	502	SYNDICAT CANADIEN		292,15 \$
201100193	4362		2011-04-05	506	TRACTION SHERBROOKE		67,88 \$
201100194	4297		2011-04-05	527	AREL YVES		85,00 \$
201100195	4338		2011-04-05	536	MEGABURO		153,31 \$
201100196	4337		2011-04-05	542	MECANIQUE G.S.B. INC.		358,22 \$
201100197	4355		2011-04-05	550	SEMAINE DE BÉNÉVOLAT		132,49 \$
201100198	4323		2011-04-05	577	FINANCIERE BANQUE		22 511,73 \$
201100199	4339		2011-04-05	590	MONTY COULOMBE		916,59 \$
201100200	4306		2011-04-05	602	CENTRE D'EXTINCTEUR S.		43,17 \$
201100201	4345		2011-04-05	610	RÉGIE DE LA GESTION		3 942,50 \$
201100202	4347		2011-04-05	614	RÉSEAU MOBILITÉ PLUS		169,47 \$



## **Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton**

201100203	4352	2011-04-05	616	ROUSSEAU ADAM	26,00 \$
201100204	4320	2011-04-05	624	ENTREPRISES EXPRESS-	164,05 \$
201100205	4326	2011-04-05	706	GAGNON JEAN-PHILIPPE &	800,70 \$
201100206	4336	2011-04-05	723	MARCHE ST-FRANCOIS	390,81 \$
201100207	4354	2011-04-05	732	SANIKURE	697,80 \$
201100208	4307	2011-04-05	752	CENTRE GESTION	6 657,05 \$
201100209	4332	2011-04-05	774	JOLIN MANON	63,00 \$
201100210	4296	2011-04-05	775	9207-1547 QUÉBEC INC.	455,70 \$
201100211	4312	2011-04-05	776	COMITÉ RESTAURATION	200,00 \$
201100212	4315	2011-04-05	777	COTE JONATHAN	70,23 \$
			208	Couvre-Sièges Sherbrooke	-10,30\$
			608	Inter-Services L.G.O.	-175,83\$

**Total des chèques**

**92 451,31\$**

**SALAIRES PAYÉS – 1077488618-RP-0001**

**8 668,47\$**

**SALAIRES PAYÉS – 1077488618-RP-0002**

**14 800,19\$**

### **093-04.2011 COMPTES SOUMIS POUR APPROBATION**

**CONSIDÉRANT QUE** chacun des membres du conseil a pris connaissance de la liste des comptes à payer au 07 avril au montant de 92 451,31\$ ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Gérard Messier, appuyé par Madame la conseillère Manon Jolin à l'unanimité des conseillers que soit adopté la liste des comptes à payer telle que déposée;

**ET QUE** la directrice générale soit autorisée à en effectuer le paiement à qui de droit.

**ADOPTION : 6 POUR**

\*\*\*

### **AFFAIRES NOUVELLES**

Aucun sujet n'est discuté.

\*\*\*

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

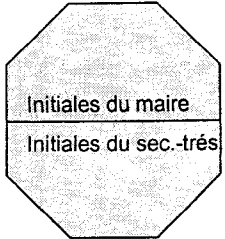
Monsieur le maire informe les personnes présentes qu'il y a sur la table 2 documents, dont le premier pour la demande de participation citoyenne pour le vote d'une fleur et d'un arbre qui deviendront les emblèmes de la municipalité et le deuxième, pour participer au concours afin d'obtenir un baril de pluie.

1<sup>e</sup> Monsieur Yvan Labrie commente la largeur du rang 6 et demande si le gravier sera envoyé dans les fossés lors du déneigement ? Le maire répond négativement.

2<sup>e</sup> Monsieur Marc Morin demande la date où le calcium sera épandu ? Monsieur le maire répond que les travaux de rechargement sont prévus après le dégel et que le calcium liquide sera mis par la suite. Monsieur Morin demande que du calcium en flocon soit mis en face de sa résidence tout de suite après la pose du gravier.

3<sup>e</sup> Monsieur Gustave Lebel demande pour quelle raison la municipalité n'a autorisé que 200\$ pour la restauration de l'orgue ? Monsieur le maire invite Monsieur le conseiller Gérard Messier à répondre à cette question. Monsieur le maire ajoute que la municipalité est grandement sollicitée. Des discussions s'en suivent.

4<sup>e</sup> Monsieur Pierre Archambault demande s'il y aura une personne responsable pour le service d'animation estivale cette année et profite de l'occasion pour remercier le conseil au nom du Club Optimiste. Monsieur le maire confirme que le service



## **Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton**

d'animation estivale aura lieu cette année. Monsieur le conseiller Adam Rousseau informe que le rôle du coordonnateur des loisirs est justement de relancer ce service particulièrement.

5<sup>e</sup> Monsieur Léo Gagnon commente la façon de faire avec la niveleuse avant la pose de calcium liquide.

6<sup>e</sup> Monsieur Clément Chamberland demande comment les carrières sablières déclarent leur tonnage ? Monsieur le maire répond que se doit être de bonne foi. Des discussions s'en suivent.

7<sup>e</sup> Monsieur Yves Jolin demande à Monsieur Marc Morin s'il fait toujours du défrichage ? Monsieur Morin répond affirmativement.

8<sup>e</sup> Monsieur Jacques Dion demande les heures d'ouverture de l'écocentre. Monsieur le maire répond qu'à la prochaine séance du conseil de la MRC, cette information devrait être connue. Des discussions s'en suivent.

9<sup>e</sup> Monsieur Clément Chamberland demande quels terrains ont été dézonés en référence à sa question posée à la dernière réunion de la MRC ? Monsieur le maire répond que la municipalité n'a pas reçu le document final de la MRC. Des discussions s'en suivent.

### **094-04.2011 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yvon Larochelle et adopté à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 20h16.

**ADOPTION : 6 POUR**

Je soussignée, Sylvie Champagne, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits disponibles pour les résolutions ci-haut mentionnées.

Je soussigné, Claude Sylvain, maire, confirme que j'ai lu chaque résolution et accepte que le fait de signer le procès-verbal est l'équivalent de signer chacune de ces résolutions.

\_\_\_\_\_  
Claude Sylvain, maire

\_\_\_\_\_  
Sylvie Champagne, directrice générale et  
secrétaire-trésorière.